

# Master Conseiller en accessibilité et accompagnement des publics à BEP

\*/

## Master Pratiques inclusives handicap accessibilité accompagnement

### Parcours 2 : Conseiller en accessibilité et accompagnement des publics à besoins éducatifs particuliers (BEP)

#### Présentation de la formation

Ce parcours de master Pratiques inclusives handicap accessibilité accompagnement (PIH A2), parcours 2, répond aux questions liées à l'accessibilité universelle et aux politiques inclusives visant la participation sociale et l'accueil des personnes en situation de handicap dans la société civile.

Il représente une véritable dynamique pour les professionnels de l'insertion éducative et sociale au niveau des pratiques périscolaires, sportives, touristiques, des activités culturelles et de loisirs, des orientations professionnelles, du suivi des études et de l'accessibilité à l'emploi.

#### Public visé

- Le **master 1** est ouvert aux titulaires d'une licence de sciences de l'éducation, sciences humaines et sociales, arts, Staps, et aux professionnels sur étude de dossier (Éducation nationale, médico-social, sanitaire, collectivités, associations).
- Le **master 2** est ouvert à toute personne possédant un master 1 (sciences humaines et sociales, arts, Staps, etc.), et aux professionnels sur étude de dossier (Éducation nationale, médico-social, sanitaire, collectivités, associations).
- Possibilité de demander une Validation des acquis professionnels (VAP), en cliquant sur le bloc prévu à cet effet dans le menu latéral.

#### Objectifs

Ce master vise à développer chez les étudiants les capacités suivantes :

- Comprendre les modalités d'inclusion sociale des publics à besoins éducatifs particuliers (BEP) et les milieux professionnels connexes (associatifs, culturels, sportifs, professionnels, etc.).
- Connaître et maîtriser l'impact de la représentation du handicap sur les relations sociales et les processus d'interactions et d'exclusion ainsi que sur l'accessibilité.
- Évaluer, concevoir et mettre en oeuvre des politiques d'accueil et d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

- Établir un diagnostic à partir des besoins du public et de la composition de l'environnement humain, architectural et technologique.
- Élaborer, mettre en oeuvre et évaluer des stratégies adaptées en fonction des caractéristiques du public.

## Organisation

La formation du master PIH A2 est découpée en **4 semestres de 30 ECTS** (*European credits transfer system* - Système européen de transfert et d'accumulation de crédits) chacun, organisée en alternance entre temps de formation théorique et temps de formation pratique sur un site qualifiant conventionné.

- **Heures d'enseignement** : 387 h en master 1 et 324 h en master 2.
- **Stage dans un dispositif d'éducation inclusive** : 280 h en master 1 et 420 h en master 2.

### Pour le Master 1 :

#### Rentrée : En attente

Les cours se déroulent les lundis, mardis et mercredis.

### Pour le Master 2 :

#### Rentrée : En attente

Les cours se déroulent les mercredis, jeudis et vendredis.

À partir du semestre 3, deux spécialisations sont proposées afin d'approfondir une problématique professionnelle :

- **Spécialisation 1 : culture et loisirs**
- **Spécialisation 2 : transition vers l'emploi**

Dans la mesure du possible, **une partie des cours sera mutualisée** avec ceux des parcours « Direction, pilotage et coordination dans l'intervention sociale et médico-sociale » et « Accessibilité pédagogique et éducation inclusive » afin de créer une culture commune aux professionnels de l'éducation inclusive et faciliter les actions partenariales.

**Lieu de formation** : Campus de l'INSEI.

## Validation du diplôme

- Présence obligatoire aux cours.
- Validation obligatoire des unités d'enseignement.
- Réalisation d'un mémoire de 40 pages, avec une soutenance en juillet ou en septembre.

## Et après ?

### Poursuites d'études :

Dans le cadre d'une analyse individualisée, ce master offre des possibilités de prolongements d'études universitaires en doctorat.

### Débouchés professionnels :

Cette formation vise à former aux **métiers suivants** :

- Conseillers, consultants, formateurs en accessibilité,
- Chargé de mission ou chargé de projet en accessibilité,
- Responsable secteur, cellule ou mission en charge du handicap.

Les **environnements professionnels** possibles sont variés :

- Les collectivités territoriales telles que les agglomérations urbaines, les Conseils généraux et régionaux,
- Le secteur marchand et l'entreprise,
- Le milieu associatif au niveau national ou international,
- Les organismes internationaux (Unesco, Nations Unies), Les organisations non gouvernementales (ONG).

[Comment candidater ?](#) [1]

[Télécharger la plaquette de présentation du Master PIHA2 parcours 2 \(.pdf, 108 Ko\).](#) [2]

Titre Zone Tableau:

Elements zone Tableau:

## Responsables pédagogiques :

Zineb Rachedi

[zineb.rachedi@inshea.fr](mailto:zineb.rachedi@inshea.fr) [3]

## Contact administratif et inscriptions :

Carole CIRON

[carole.ciron@inshea.fr](mailto:carole.ciron@inshea.fr) [4]

Tel 0141443119

### Conditions d'accès

Le **master 1** est ouvert aux titulaires d'une licence de sciences de l'éducation, sciences humaines et sociales, arts, Staps, et aux professionnels sur étude de dossier (Éducation nationale, médico-social, sanitaire, collectivités, associations).

Le **master 2** est ouvert à toute personne possédant un master 1 (sciences humaines et sociales, arts, Staps, etc.), et aux professionnels sur étude de dossier (Éducation nationale, médico-social, sanitaire, collectivités, associations).

Possibilité de demander une Validation des acquis professionnels (VAP), en cliquant sur le bloc prévu à cet effet dans le menu latéral.

### Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/comment-candidater-en-master>

[2] [https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/downloads/fichiers-fiche-formation/Plaquette Master SPE 2\\_2024\\_0.pdf](https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/downloads/fichiers-fiche-formation/Plaquette Master SPE 2_2024_0.pdf)

[3] <mailto:zineb.rachedi@inshea.fr>

[4] <mailto:carole.ciron@inshea.fr>